

**CONTACT DES LANGUES ET REPRÉSENTATIONS
STATUTAIRES À TRAVERS DES RECHERCHES EN
POST-GRADUATION.**

**CAS DE L'ÉCOLE DOCTORALE DE FRANÇAIS
À MOSTAGANEM**

Sâadane BRAÏK,
Centre Universitaire Salhi Ahmed de Naama

Résumé

Des recherches en 1^{ère} et 2^{ème} post-graduations, réalisées dans le cadre de l'école doctorale de français à l'université de Mostaganem par des chercheurs dont l'âge varie entre 25 et 35 ans, montrent que les degrés d'approximation avec la langue française ne sont pas subordonnés à la teneur statutaire de cette dernière ou à son ordre prioritaire dans le système éducatif. Ils obéissent à une logique toute autre qui interpelle notre attention.

Il s'agit de réunir un nombre déterminé de mémoires de magister et de thèses, aussi bien en didactique qu'en sociolinguistique, puis d'en établir des synthèses qui permettent de mesurer à quel point les concepts utilisés renseignent sur la complexité du paysage linguistique et didactique en Algérie. Nous avons limité notre corpus à 20 recueils (entre thèses et mémoires) soutenus entre 2005 et 2008.

Il est évident qu'un tel travail a ses limites et qu'il ne saurait être représentatif de tous les travaux réalisés dans le cadre de l'école doctorale de français, eu égard à notre échantillonnage assez réduit. Il n'en demeure pas moins qu'il apporte un éclairage supplémentaire sur des travaux académiques réalisés par des jeunes chercheurs.

1. REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Convenons d'emblée que l'appropriation des langues est un processus dynamique et complexe, se traduisant notamment par la promiscuité de divers micro-systèmes qui interagissent les uns avec les autres (Cuq : 1996). Nous sommes loin des démarches rectilignes, réalisables uniquement par l'acquisition linéaire du lexique et de la grammaire. Les constituants d'une langue, faut-il le rappeler, ne forment pas des fragments isolés qu'il suffit de superposer les uns aux autres pour obtenir un « prêt à servir » en situation de communication.

Chaque langue possède sa propre réalité qu'elle articule de manière spécifique autour de son environnement naturel et culturel. Et lorsque les parlers sont en contact, de nombreux facteurs contribuent à l'influence des uns sur les autres. Les phénomènes extralinguistiques, qu'ils soient historiques, politiques, économiques ou autres, peuvent jouer en faveur d'une langue au détriment des autres.

Des recherches en 1^{ère} et 2^{ème} post-graduations, réalisées dans le cadre de l'école doctorale de français à l'université de Mostaganem, montrent que le contact des langues dans une société plurilingue donne lieu à un nombre élevé d'échanges et d'influences réciproques. Toutefois, le sujet bilingue ou plurilingue a tendance à utiliser prioritairement une langue au détriment des autres, sans qu'elle ne soit forcément sa langue maternelle. C'est à travers cette dernière qu'il pose (ou impose) ses statuts de locuteur, lecteur et apprenant.

C'est ainsi que les chercheurs puisent leurs analyses dans des développements théoriques qui tiennent compte des spécificités et des complexités organisées autour de ce sujet. La réflexion didactique dans ces conditions n'obéit pas à des ordres formels ou à des considérations linéaires. Elle est en droit de bousculer, par souci d'objectivité, les schémas traditionnels qui renseignent superficiellement sur la réalité des langues dans des contextes spécifiques.

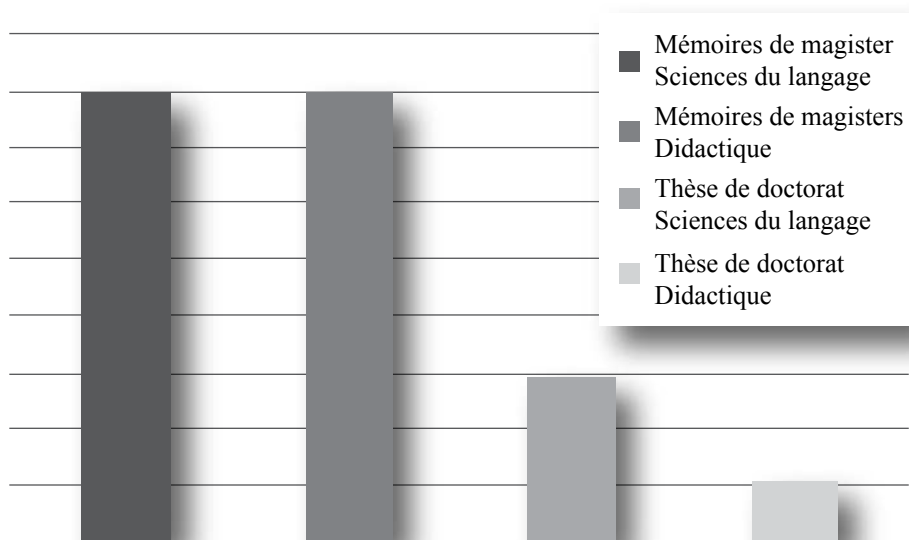
Issus des générations post indépendantes, ces chercheurs semblent vouloir échapper aux représentations jusque-là connues à l'égard du français. C'est ainsi qu'ils s'efforcent de transcender les compétences cloisonnées et juxtaposées de langue à langue, en se situant en rupture avec les conceptions répandues de la compétence à communiquer.

En termes différents, ils essaient de démontrer que les degrés d'approximation d'un sujet avec une langue donnée ne sont pas subordonnés à la teneur statutaire de cette dernière ou à son ordre prioritaire dans un système éducatif. Ils obéissent à un ordre tout autre qu'il s'agit d'interpeller dans cet article. Aussi, sommes-nous contraints de revisiter les concepts de langue maternelle ou étrangère, L 1, langue source ou cible, et d'en situer la portée à la lumière de données spécifiques inhérentes à la société algérienne et à la complexité de son paysage linguistique.

Le tableau ci-dessous est une présentation succincte, en termes statistiques, des travaux qui constituent le corpus :

Mémoires de magister		Thèses de doctorat	
Sciences du langage	Didactique	Sciences du langage	Didactique
08	08	3	1

Ce qui se traduirait par le graphique suivant :



Il pourrait nous être reproché le nombre des thèses et mémoires qui ne sauraient être représentatifs de l'ensemble des travaux réalisés dans le cadre de l'école doctorale. Nous avons limité le corpus par souci de commodité car un nombre plus conséquent aurait impliqué plus de moyens humains et matériels. Par ailleurs, les travaux non retenus, pour la plupart, ne traitent pas le plurilinguisme et les statuts des langues en Algérie avec autant de détails.

Notre approche articule trois actions :

- Faire une présentation et une synthèse de ces recherches qui semblent vouloir transcender les échelles de niveaux s'appuyant sur des couples conceptuels trop génériques comme LM Vs LE, L 1 Vs L2.
- Voir comment ces chercheurs redéfinissent leur(s) identité(s), comment ils contestent les schémas traditionnels sur la réalité des langues dans des contextes spécifiques, et de quelle(s) manière(s) ils éclairent ce que constitue aujourd'hui l'identité d'un algérien à la fois francophone et plurilingue. Ces recherches ne seraient qu'un regard différent sur la pluralité linguistique en Algérie et suggérerait ainsi une échelle des valeurs compatible avec cette réalité.
- Examiner dans quelle mesure ces recherches (et d'autres en cours) peuvent innover les réflexions autour du système éducatif algérien et les traitements (chaque fois nuancés) que ce dernier réserve à l'enseignement du français.

La première action implique une description succincte des recherches, leurs rapports avec le paysage sociolinguistique en Algérie et l'identification des statuts des langues dans ce pays. La deuxième dévoile quelques soubassements théoriques qui fondent ces recherches. Elle vise surtout à cerner les principales théories du bilinguisme et du plurilinguisme, tout en identifiant les caractéristiques linguistiques que présente le sujet bilingue ou multilingue.

Quant à la troisième action, elle privilégie la réflexion didactique. Nous y suggérons un concept fondamental que nous révélerons ultérieurement et qui nous semble capable d'interroger et de mesurer l'influence d'une langue sur d'autres, en situation d'enseignement / apprentissage.

2. ELÉMENTS SOCIOLINGUISTIQUES DE BASE

Un grand nombre de recherche en 1^{ère} et 2^{ème} post- graduation abordent le champ sociolinguistique à travers un plurilinguisme à la fois avéré et complexe, loin de toute approche formelle et empreinte d'idéologisme. Les statuts des langues sont interrogés à la lumière de plusieurs données objectives, puis hiérarchiquement bousculées. Ainsi l'algérien scolarisé connaît-il d'abord sa langue maternelle grâce à l'environnement immédiat, puis l'arabe classique en tant que langue d'enseignement, ensuite le français. Il y a donc plurilinguisme dans la mesure où ces « *différentes langues se trouvent dans de nombreuses situations de communication, étroitement imbriquées les unes aux autres* » (Morsly : 1988, p 246). Le français étant souvent désigné, dans ces recherches, de langue « plus ou moins étrangère », il demeure incontournable pour des raisons d'ordre historique. Il est suivi de loin par l'anglais, ensuite l'espagnol et l'allemand dont la présence est timide.

Les lieux d'intervention de ces langues, et les emplois dont elles continuent à faire l'objet, sont sans cesse débattus par les chercheurs. Deux concepts, utilisés par Reimen dans son étude de la situation sociolinguistique au Luxembourg, semblent s'accommoder à ce contexte : des emplois concurrentiels, dans lesquels plusieurs langues d'alternent, et des emplois exclusifs dans lesquels telle ou telle langue est choisie à l'exclusion des autres (1985, P 89). Les emplois concurrentiels impliquent donc l'utilisation simultanée de plusieurs langues dans un acte de communication alors que les emplois exclusifs désignent l'utilisation d'une seule langue dans tel acte de communication précis. Ces deux emplois caractérisent les langues en usage en Algérie.

L'approche développée par Morsly, souvent reprise dans les mémoires et thèses soutenus ou en cours, démontre que les langues maternelles, la langue officielle et le français peuvent s'imbriquer les uns aux autres dans certains actes de communication tout autant qu'ils peuvent faire l'objet d'emplois exclusifs dans d'autres actes déterminés. Ainsi désigne-t-elle l'emploi exclusif de la langue française en Algérie : « *Utiliser le français exclusivement pour parler de son travail parce qu'il (le locuteur algérien) ne dispose pas de langage technique approprié en arabe dialectal, en kabyle ou même en arabe classique.* » (Morsly : p 265).

Il faut noter tout de même que l'utilisation du français dans un cadre technique n'est pas le seul acte de communication pour les emplois exclusifs. Toutes les recherches que nous avons examinées relèvent que des catégories d'algériens maîtrisent cette langue mieux que toute autre, par le biais de l'environnement immédiat et socioculturel. Interviennent alors des emplois exclusifs d'un ordre important dans la mesure où ces locuteurs font du français un usage réservé aux langues secondes.

De nombreux corpus, recueillis montrent que le français est aussi souvent imbriqué à la langue maternelle, après avoir subi les règles linguistiques de l'arabe ou sans les avoir préalablement subies. Ces règles linguistiques concernent les monèmes et les syntagmes lexicaux.

Il semble tout à fait juste que nous parlions alors de la juxtaposition des deux langues pour désigner tout aussi bien le passage continu du français à la langue maternelle que le passage inverse. Kahlouche (1985, p 267) étudie cette juxtaposition des langues chez le locuteur algérien « *qui mêle l'arabe dialectal et le français ou bien le kabyle et le français ou même les trois langues à la fois* ».

Ainsi, la langue française fait- elle l'objet d'emplois concurrentiels, quand elle n'est pas utilisée de manière exclusive dans les situations de communication quotidiennes. Sa présence, parfois sous la forme d'emprunts lexicaux complètement intégrés à l'arabe parlé, n'est qu'une conséquence logique de la restructuration toponymique et de toutes les autres opérations de francisation réalisées jusqu'à 1962. Cette présence, par la force de l'histoire, est indéniable.

3. BILINGUISME ET PLURILINGUISME

Nous retenons que la société algérienne est sans doute multilingue, certainement bilingue, dans la mesure où différentes langues coexistent en dépit de leurs statuts différents. Le souci méthodologique amène les chercheurs à élucider les concepts de « bilinguisme » et « multilinguisme » afin d'en mesurer la teneur dans le paysage linguistique algérien.

Une partie infime des travaux (environ 7%) souscrit à la définition de Bloomfield (1933) qui définit le bilinguisme comme étant la maîtrise égale de deux langues. Il importe néanmoins de mentionner que la réalité offre assez peu de cas de compétences bilingues égales chez un même locuteur.

Une autre partie, légèrement plus importante (environ 13%), s'inspire d'une approche qui considère que tout sujet bilingue possède, dans une langue autre que la sienne, une compétence minimale inhérente à une des quatre habiletés linguistiques. (Mac Namara: 1969, p 82)

Plusieurs doctorants notent tout de même que ces habiletés progressent et régressent selon le degré de l'utilisation, ce qui les amène à être sceptiques vis- à-vis des travaux de Mac Namara.

Environ 14% des mémoires et thèses se situent entre les deux positions de Bloomfield et Mac Namara, en limitant le bilinguisme aux compétences de production. Selon leurs auteurs, être bilingue c'est produire des énoncés dans une nouvelle langue autre que sa langue maternelle.

Plusieurs critères préalables qui aboutissent à deux types de bilinguisme :

- l'acquisition simultanée lorsqu'un sujet bilingue acquiert les deux langues premières dès la petite enfance (par exemple un enfant issu d'une mère algérienne et un père français) ;
- le bilinguisme successif où l'individu acquiert la L_1 et L_2 ; nous pouvons dans ce cas parler du bilinguisme « régressif » ou la L_2 remplace L_1 comme langue dominante.

Dans le même sillage, deux sortes de bilinguisme émergent : le premier « équilibré » où l'individu connaît les mêmes compétences dans les deux langues, le second « dominant » et dans lequel les compétences maîtrisées dans les deux systèmes sont asymétriques (Siguan et Mackey W. F, 1986, p 16).

D'autres mémoires et thèses, estimés selon nous à 8%, désignent deux autres genres de bilinguismes basés sur la comparaison des compétences particulières. Le premier est actif, caractérisé par l'existence des capacités linguistiques de compréhension et d'expression dans les deux langues. Le deuxième est passif, marqué par la maîtrise de la compétence de compréhension seulement dans une des deux langues.

Cette influence d'un système linguistique sur l'autre engendre l'apparition d'autres types de bilinguisme :

- d'abord un bilinguisme positif, dit additif, qui se déroule dans un environnement qui valorise les deux langues, où l'enfant développe les deux systèmes de façon indépendante tout en ayant recours à des avantages cognitifs tels que le développement de l'intelligence, en particulier de l'intelligence verbale ;
- ensuite, un bilinguisme négatif, appelé soustractif, considéré comme une surcharge cognitive qui se traduit par la disparition progressive de la langue première, c'est ce qu'on appelle un processus d'acculturation.

D'autres cadrages théoriques, dont la proportion est importante et atteint le taux de 58%, constituent un préalable à l'éclairage objectif que les chercheurs veulent apporter sur le paysage linguistique complexe en Algérie. Ils se réfèrent à W.F Mackey (1982, p 61) qui considère que les questions touchant la présence de deux langues dans la société et dans l'individu sont applicables à trois langues ou plus et font du bilinguisme un emploi générique.

Le tableau ci- dessous récapitule toutes les données susdites :

Approches	Pourcentages
• La maîtrise égale de deux langues	7%
• Posséder, en L 2 une compétence minimale inhérente à une des quatre habiletés linguistiques	13%
• Bilinguisme limité aux compétences de production	14%
• Bilinguisme actif ou passif basé sur la comparaison des compétences particulières	8%
• Réseau complexe de rapports entre les langues en présence	58%

Ces données montrent qu'une partie des chercheurs, atteignant la proportion de 42%, limite le plurilinguisme à la présence de deux langues, en occultant toutes les autres qui peuvent occuper un rôle non négligeable dans le paysage linguistique. Ils ne parviennent donc pas à transcender le bilinguisme et ne renseignent que superficiellement sur la complexité des rapports qu'entretient le sujet algérien avec les langues en présence dans son environnement.

En outre, une proportion importante réfute le bilinguisme comme étant le mode alternatif de deux codes. Elle désigne les nombreux systèmes linguistiques comme un faisceau d'interactions qui conditionnent le comportement langagier de l'individu. Cette proportion suscite l'intérêt car elle s'interroge aussi sur les probables impacts didactiques de cette complexité linguistique.

En effet, les algériens mettent en usage plusieurs langues à la fois. Par conséquent, de nombreux systèmes linguistiques, que nous avons évoqués précédemment, émergent et désignent ce bilinguisme, non plus comme un mode alternatif de deux codes (l'arabe et le français en l'occurrence), mais comme un réseau complexe de rapports entre les langues en présence.

Cette catégorie de chercheurs admet qu'il est difficile de cerner avec rigueur le plurilinguisme, puis de réfléchir à ses probables impacts didactiques. Ils conviennent avec Coste que « (...) *la multiplication des approches et des contextes conduit plus à une complexification qu'à une réduction des problèmes et des enjeux.* » (Coste, 2008).

D'où leur souci délibéré de s'affranchir des approches classiques qui réduisent les compétences bilingues et plurilingues à une simple mobilisation de deux ou plusieurs codes linguistiques. Ils désignent par plurilinguisme la capacité du sujet à mobiliser un répertoire de ressources langagières. C'est ainsi qu'ils transcendent tantôt les compétences cloisonnées et juxtaposées de langue à langue, tantôt ils se situent en rupture avec les conceptions réductrices de la compétence à communiquer.

4. DES CONCEPTS À REVOIR ?

En tenant compte des spécificités et des complexités organisées autour de ce sujet, nous convenons avec Coste que la compétence plurilingue, vue comme un ensemble de ressources langagières mobilisées, est susceptible de remettre en cause des acceptions trop longtemps dominantes dans les méthodologies traditionnelles. Que peut bien signifier une langue maternelle dans l'apprentissage d'une langue étrangère ? Quels degrés d'approximation ou d'influence peuvent entretenir L1 et L2 ? Quelle en serait la teneur didactique ? Peut-on continuer à considérer la notion de locuteur natif comme modèle idéal de la visée d'apprentissage ?

Que peuvent bien valoir des repères trop longtemps usités pour expliquer des comportements bilingues et plurilingues dans lesquels une langue, pas forcément la première dans l'ordre des appropriations, peut jouer un rôle didactique extrêmement important ?

De nombreux sujets algériens, bien que bilingues ou plurilingues, se réfèrent à une langue formellement étrangère, en l'occurrence le français, pour appréhender des niveaux d'abstraction contenus dans leur langue maternelle ou dans L1. Par conséquent, le degré de proximité avec une langue donnée est-il subordonné à un quelconque ordre d'appropriation ? Une langue, même si elle continue à être considérée comme étrangère, ne joue-t-elle pas parfois le rôle de pivot pour rapprocher deux parlars plus proches socialement de ces sujets ?

Les recherches qui ont retenu notre attention organisent de moins en moins leurs approches autour d'échelles de niveaux qui s'appuient sur couples conceptuels trop génériques comme LM Vs LE, L1 Vs L2. Dans cet ordre d'idées, des cadres théoriques adossés à la notion de locuteur natif perdent la pertinence escomptée. En effet, cette notion ne semble pas tenir compte de la complexité des rapports qu'entretiennent les langues dans certains paysages sociolinguistiques.

Le sujet algérien, comme tant d'autres locuteurs issus d'une réalité sociolinguistique complexe, peut constituer un objet d'étude intéressant, à condition que nous développions nos analyses à partir des développements théoriques qui tiennent compte des spécificités et des complexités organisées autour de ce sujet. La réflexion didactique, dans ces conditions, n'obéit pas à des ordres formels ou à des considérations linéaires. Elle est en droit de bousculer les schémas traditionnels qui renseignent superficiellement sur la réalité des langues dans des contextes spécifiques.

5. POUR CONCLURE

Cet article est loin de prétendre à l'originalité. Il est surtout inspiré par des travaux de terrain et des réflexions qui nous semblent réalistes. On pourrait nous reprocher de ne pas avoir élargi notre investigation à des auteurs qui ont suffisamment traité la question (nous pensons notamment à Castellotti 2010, Coste 2010). Ce à quoi nous répondrons que cet article pourrait constituer l'esquisse pour une réflexion

plus approfondie.

Il serait peut-être temps que nous abordions sans complexe et loin des repères traditionnels qui dominent nos lectures toutes les questions soulevées antérieurement. Cela entraînerait, progressivement, un autre regard sur la pluralité linguistique en Algérie et suggérerait ainsi une échelle des valeurs compatible avec cette réalité.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

COSTE Daniel, 2008, « *Éducation plurilingue et langue de scolarisation* », In Les Cahiers de l'Acedle, volume 5, numéro n° 1.

COSTE Daniel, (2010), « Diversité des plurilinguismes et formes de l'éducation plurilingue et interculturelle » In Les Cahiers de l'Acedle, volume 7, numéro 1.

CUQ Jean Pierre, (1996), « Une introduction à la didactique de la grammaire en français langue étrangère », Paris, Didier/Hatier.

MORSLY Dalila, 1988, « Le Français dans la réalité algérienne », thèse de doctorat d'état, Université René Descartes, Sorbonne, Paris.

REIMEN J.R (1965), « Esquisse d'une situation plurilingue, le Luxembourg », La linguistique, 1962-2.

KAHLOUCHE Rabah, 1985, « Bilinguisme et énonciation. Etude descriptive et pragmatique des interférences réalisées par des locuteurs bilingues », mémoire pour l'obtention du diplôme de magister, Alger.

MAC NAMARA, 1969, "How can one measure the extent of a person's bilingual proficiency?" In Description and measurement of bilingualism, Ed, L, Kelly. Toronto: University of Toronto press.

MACKEY, W.F, 1997, « Bilinguisme », in Moreau (M.L), Sociolinguistique, Concept de Base, Liège, Belgique, Mardaga.

TITONE Renzo, (1972), « Le bilinguisme précoce », Bruxelles, Charles Dessart éditeur.

SIGUAN M et MACKEY W. F (1986), « Education et bilinguisme », Ed. Delachaux et Nestlé.